

CHARTRE GLOBALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE PERNOD RICARD



« Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

Rapport de la Commission mondiale pour l'environnement de l'ONU, 1987.

Pour Pernod Ricard, le Développement Durable consiste à concilier l'efficacité économique, l'équité sociale et la préservation de l'environnement dans une logique d'amélioration continue.

Pernod Ricard a ainsi pris des engagements quant à la qualité de ses produits, la consommation responsable, le respect de l'environnement, et ses relations avec ses collaborateurs, ses actionnaires et ses fournisseurs. Le respect de ces engagements constitue la clé du développement à long terme de l'entreprise et de ses marques.

À l'intention de ses collaborateurs, Pernod Ricard a édité une Charte où il définit ses objectifs, ses principes, et les rôles et les responsabilités de chacun. Il y exprime sa volonté de conduire ses activités dans le respect de ses valeurs propres, en appliquant scrupuleusement les lois et les règlements des pays dans lesquels il opère.

Depuis le 2 avril 2003, Pernod Ricard est signataire du Pacte mondial (Global Compact) initié par les Nations unies pour promouvoir la responsabilité sociale des entreprises.

Le Groupe entend ainsi affirmer sa volonté d'être une entreprise citoyenne.



Pernod Ricard

LES 6 ENGAGEMENTS

DE PERNOD RICARD



Proposer

aux consommateurs des produits d'une qualité irréprochable

Pour s'assurer la confiance et la satisfaction de ses consommateurs et de ses clients, Pernod Ricard s'engage à leur fournir des produits de qualité constante et irréprochable, et des services en amélioration permanente.

La sélection de matières premières naturelles et d'ingrédients de qualité constituent un engagement essentiel. Un soin particulier est apporté à la qualité de l'eau, au cœur de l'élaboration de la plupart des spiritueux.

En matière d'hygiène et de sécurité sanitaire, Pernod Ricard applique à la production de ses Vins & Spiritueux, ses propres normes, plus strictes que le seul respect des lois et des réglementations existantes.

Promouvoir

un marketing éthique et une consommation responsable

Pernod Ricard prône un usage modéré de ses boissons alcoolisées. C'est pourquoi le Groupe veille, avec la plus vigilante attention, aux axes de communication et de promotion déployés par ses marques. Pernod Ricard occupe un rôle de premier plan dans la prévention du risque alcool et lutte très activement contre la consommation excessive ou inappropriée d'alcool et ses conséquences sociales. Préserver la santé de ses collaborateurs et de ses consommateurs est un engagement fondamental du Groupe.

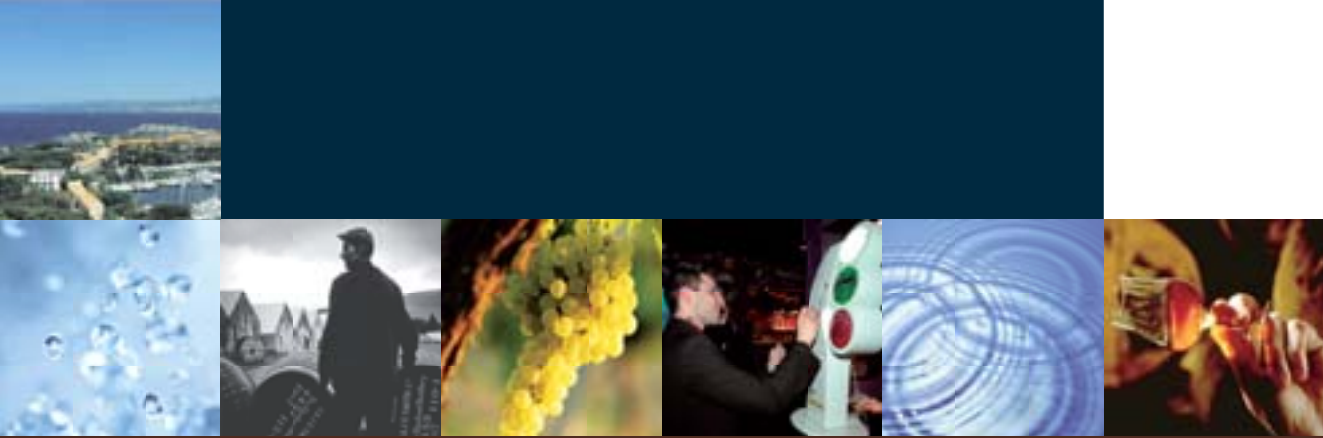
Membre fondateur, en 1990, de l'European Forum for Responsible Drinking, Pernod Ricard a participé à l'élaboration d'un code d'éthique international s'appliquant à l'ensemble du secteur et visant à l'autodiscipline de la profession.

En Europe, en Chine et aux États-Unis notamment, le Groupe développe et participe à des actions de prévention, d'information et de sensibilisation au risque alcool directement auprès des consommateurs. Il est aussi à l'origine de la création en 1971 de l'IREB (Institut de Recherche et d'Études des Boissons) qui conduit ou cofinance des recherches en alcoologie.

Économiser

les ressources naturelles et respecter l'environnement

Depuis ses origines, Pernod Ricard a placé la préservation des ressources et le respect de l'environnement au cœur de ses préoccupations. Pernod Ricard encourage le recours aux meilleures techniques disponibles, améliorant le rendement énergétique, prônant le recyclage, prévenant ou limitant autant que possible la production de déchets, les pollutions ainsi que leur impact sur l'environnement.



Les activités industrielles du Groupe sont conçues, conduites et développées suivant le principe du développement durable. Elles se conforment aux réglementations et aux exigences légales de protection de l'environnement. Elles s'attachent à garantir la sécurité des collaborateurs et de l'ensemble des parties prenantes. Pernod Ricard a engagé un programme de certification systématique de ses sites industriels selon des normes internationales reconnues, et notamment les normes ISO 9001, 14001 et OHSAS 18001.

En 1966, Paul Ricard, Président fondateur de la société Ricard, a créé l'Institut océanographique sur l'île des Embiez en Méditerranée, devenu site de référence en matière d'écologie et de recherche sur l'environnement marin.

Développer une relation de loyauté avec ses collaborateurs

Le Groupe offre à ses collaborateurs des opportunités de carrière stimulantes et leur propose une rémunération et une protection sociale motivantes. Il s'engage à pratiquer la non-discrimination lors de leur recrutement et tout au long de leur carrière.

Fort du principe de décentralisation, destiné à encourager l'esprit entrepreneur, Pernod Ricard assure une grande autonomie opérationnelle de ses filiales, ceci dans le respect de la Charte et des règles éditées par le Groupe.

Pernod Ricard s'efforce d'assurer l'épanouissement et la motivation de ses collaborateurs. Il favorise la liberté d'association et la négociation collective dans le cadre des règles de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Il informe ses collaborateurs de manière transparente et régulière.

Offrir un investissement attractif pour les actionnaires

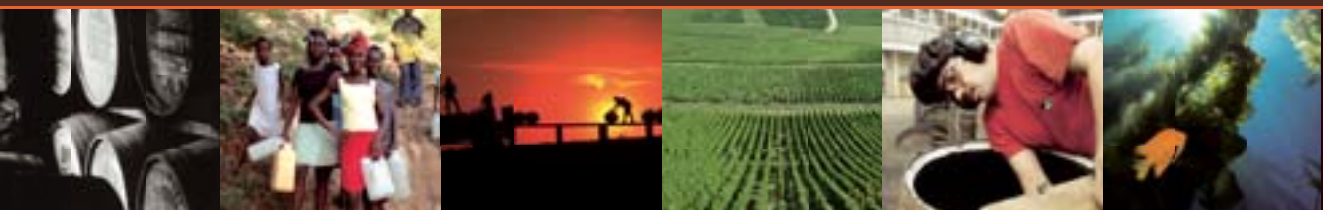
Pernod Ricard entretient avec ses actionnaires, tant individuels qu'institutionnels, une relation de confiance fondée sur le dialogue et la transparence.

Visant une stratégie de croissance à long terme, le Groupe entend offrir un rendement attractif à l'investissement des actionnaires, par l'augmentation de la valeur de l'action et la distribution de dividendes.

Il s'engage par ailleurs à les informer sur l'activité et les résultats obtenus par l'entreprise de manière directe et constante.

Partager son éthique et ses préoccupations de développement durable

Avec l'ensemble des parties prenantes, Pernod Ricard entend partager ses préoccupations en matière de développement durable. Le Groupe s'engage à les intégrer dans sa stratégie et dans sa culture interne, et à vérifier, auprès de ses fournisseurs et de ses sous-traitants les plus significatifs, que ces principes sont bien compris et également bien mis en œuvre.



Pernod Ricard, un engagement durable.



Pernod Ricard

12, place des États-Unis – 75116 Paris
Société Anonyme au capital de 272 700 465,20 euros
www.pernod-ricard.com/fr/clubpremium